

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 171/04

ASA 13/008/2004 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

BANGLADESH

les membres de la communauté ahmadie à Patuakhali et à Chittagong

Londres, le 12 mai 2004

Des membres de l'*Ahmadiyya Muslim Jamaat*, une communauté religieuse qui se définit comme une secte musulmane, risquent d'être très prochainement victimes de violences depuis qu'ils ont été menacés par des dirigeants islamistes.

Le 6 mai 2004, des responsables d'un groupe islamiste radical, le Comité *Khatame Nabuwat*, auraient appelé ses membres à assiéger tous les établissements ahmadis des villes de Patuakhali et Chittagong, situées dans le sud du pays, et à « chasser » les ahmadis de leurs lieux de culte et de réunion. Cet appel a été réitéré le 11 mai lors d'un rassemblement, ainsi que dans des tracts détaillant le programme du groupe. À Patuakhali, la menace pèse sur quelque 27 000 membres de la communauté ahmadie.

Bien que, selon les informations recueillies, les autorités locales aient déclaré qu'elles prendraient des mesures pour protéger les ahmadis, il est capital que le gouvernement soutienne publiquement ces démarches et condamne l'incitation à la violence contre les populations ahmadies.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les actions récemment menées contre les ahmadis par des groupes islamistes semblent s'inscrire dans une stratégie visant à pousser le gouvernement à céder à leurs revendications politiques ; ils souhaitent en effet que soient adoptées au Bangladesh des dispositions plus strictes du droit musulman. Ces groupes espèrent obtenir le soutien massif des populations les plus démunies et des laissés-pour-compte de la société, qu'ils pensent pouvoir influencer en invoquant leurs convictions religieuses.

Au cours des douze derniers mois, Amnesty International a recensé un certain nombre d'atteintes imputables à ces formations : un imam ahmadi a notamment été tué, des villageois de cette communauté ont été « excommuniés » et placés en résidence surveillée de manière illégale, et des publications ahmadies ont été interdites. En outre, les ahmadis ont été la cible de mouvements de protestation et de discours haineux toujours plus nombreux ; lors de ces rassemblements publics, la foule a demandé qu'ils soient déclarés non musulmans.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- appelez les autorités bangladaises à assurer la protection de tous les membres de la communauté ahmadie au Bangladesh, en particulier ceux qui vivent à Patuakhali et à Chittagong, et qui sont actuellement menacés par le groupe *Khatame Nabuwat* ;
- exhortez-les à prendre des mesures strictes pour mettre fin aux discours haineux vis-à-vis des ahmadis et aux rassemblements incitant à la violence contre cette communauté ;
- priez le gouvernement de déclarer que nul membre d'un groupe, quel qu'il soit, n'a le droit d'assiéger des lieux fréquentés par des ahmadis ou de persécuter cette partie de la population ;
- demandez instamment que les responsables présumés de tels agissements soient traduits en justice.

**APPELS À :**

**Première ministre :**

Prime Minister Begum Khaleda Zia  
Office of the Prime Minister  
Gona Bhaban, Old Sangsad Bhaban, Tejgaon  
Dhaka, Bangladesh

**Fax :** +880 2 8113244 / 8113243 / 9133722

**Télex :** 672802 PSEC BJ / 632220 RAPA BJ / 672803 PM  
SEC BJ

**Courriers électroniques :** [pm@pmobd.org](mailto:pm@pmobd.org)

**Formule d'appel :** *Dear Prime Minister,* / Madame la  
Première Ministre,

**Ministre de l'Intérieur :**

Md. Lutfuzzaman Babar  
State Minister for Home Affairs  
Ministry of Home Affairs  
Bangladesh Secretariat  
Building 4

Dhaka

Bangladesh

**Fax :** +880 2 861 9667

**Formule d'appel :** *Dear Minister of State,* / Monsieur le  
Ministre,

**Ministre de la Loi, de la Justice et des Affaires parlementaires :**

Barrister Moudud Ahmed  
Ministry of Law, Justice and Parliamentary Affairs  
Bangladesh Secretariat  
Dhaka, Bangladesh

**Fax :** +880 2 7168577

**Formule d'appel :** *Dear Minister,* / Monsieur le Ministre,

**COPIES aux représentants diplomatiques du Bangladesh dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 10 JUIN 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*